

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME

(CDDH)

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE SYSTÈME
DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

(DH-SYSC)

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LE RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
AU NIVEAU NATIONAL DU SYSTÈME DE LA CONVENTION EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME**

(DH-SYSC-V)

Séminaire

**Mise en œuvre effective de la Convention européenne des droits de l'homme
– améliorer le dialogue et la coordination au niveau national**

Avant-projet de programme

coorganisé par le Centre pour l'étude des rôles légitimes du pouvoir judiciaire dans l'ordre mondial (*PluriCourts*),
Université d'Oslo, et le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)

lors de la 94^{ème} réunion du CDDH
Strasbourg, 15 juin 2021 par visioconférence

10:00 Allocutions d'ouverture et de bienvenue

M. Christos GIAKOUMOPOULOS, Directeur Général, Direction Générale Droits de l'homme et État de droit (DGI), Conseil de l'Europe (10 min)

M. Robert SPANO, Président de la Cour européenne des droits de l'homme (10 min)

M. Morten RUUD, Président du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) (10 min)

10:30 L'exécution des arrêts de la Cour de Strasbourg en tant que pierre angulaire de la mise en œuvre de la Convention au niveau national

Cette session examinera les principaux problèmes qui se posent au stade de l'exécution des arrêts, notamment ceux liés aux capacités nationales, aux ressources, aux plans d'action et à la volonté politique.

Intervention introductive : *M^{me} Clare OVEY, Cheffe du Service de l'exécution des arrêts, Conseil de l'Europe (10 min)*

Orateurs :

Un agent de Gouvernement (expériences nationales de restrictions/barrières concernant les structures et mécanismes pour l'exécution des arrêts) (10 min)

Un agent de Gouvernement (expériences nationales de restrictions/barrières concernant les structures et mécanismes pour l'exécution des arrêts) (10 min)

M^{me} Debbie KOHNER, Secrétaire Générale, Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI) (barrières/restrictions rencontrées par les INDH dans leur participation au processus d'exécution des arrêts) (10 min)

M^{me} Başak ÇALI, Professeure, Hertie School, Berlin (Allemagne) (10 min)

Discussion et intervention par *M. Matthew SAUL, Professeur associé, Université norvégienne des sciences appliquées (Norvège) et M. Øyvind STIANSEN, Chercheur postdoctoral, Université d'Oslo (Norvège) (30 min)*

12:00 PAUSE DÉJEUNER**14:00 La coordination inter-institutionnelle et le dialogue multipartite en tant que conditions préalables à l'exécution efficace des arrêts**

Tout en reconnaissant que les conditions pour l'exécution efficace des arrêts de la Cour de Strasbourg varient d'un État à l'autre et qu'il n'existe pas une stratégie unique, cette session cherchera à identifier les bonnes pratiques pour établir, construire et renforcer les relations de travail conduisant à de meilleurs résultats. Cette session invitera les agents de gouvernement à partager leurs expériences sur la diffusion d'informations parmi les agences de gouvernement et autres parties prenantes, la préparation et la soumission des plans d'action dans les délais, et la surveillance des progrès réalisés dans l'exécution des arrêts.

Intervention introductive: *M. Philip LEACH, Professeur, Université du Middlesex (Royaume-Uni) (5 min)*

Orateurs :

M. Vít Alexander Schorm, Président du groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre au niveau national du système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V) (partage des meilleures pratiques pour la création d'un groupe de travail multipartite – Comité d'experts sur l'exécution des arrêts de la Cour et la mise en œuvre de la Convention) (10 min)

M. Murray HUNT, Conseiller juridique auprès du Comité parlementaire mixte des droits de l'homme du Royaume-Uni (intégrer la responsabilité de l'exécutif pour les questions d'exécution dans le contrôle législatif et l'approbation du budget) (10 min)

M. Régis DE GOUTTES, Premier avocat général honoraire à la Cour de Cassation (France) (rôle des tribunaux nationaux, en particulier des cours constitutionnelles) (10 min)

Un représentant d'une ONG nationale partageant de bonnes expériences d'engagement de l'exécutif, du Parlement ou des tribunaux nationaux (10 min)

Discussion et intervention de *M^{me} Janneke GERARDS, Professeur, Faculté de droit d'Utrecht (Pays-Bas) (10 min)* et *M. Fredrik SUNDBERG, ancien Chef du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (10 min)*

15:30 Tirer pleinement parti de la coopération avec le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe fournit un soutien à ses États membres sur un large éventail de mesures générales pouvant être requises pour l'exécution des arrêts de la Cour, allant des amendements à la Constitution, réformes législatives, changements dans la pratique judiciaire, à la formation des agents des forces de l'ordre, des juges, des procureurs et d'autres acteurs. Comment les États membres peuvent-ils profiter pleinement de ce soutien ?

Intervention introductive : *M. Mikhail LOBOV, Chef du Service de Politique et Coopération en matière de droits de l'homme, Direction Générale Droits de l'homme et État de droit (DGI), Conseil de l'Europe (10 min)*

Orateurs:

M^{me} Geneviève MAYER, Secrétariat du Comité des Ministres, Conseil de l'Europe (mise en évidence des formats de dialogue offerts au sein du Comité des Ministres permettant de réaliser des progrès pour surmonter les barrières politiques) (10 min)

Un représentant du Service de l'exécution des arrêts, Conseil de l'Europe (partage de bonnes pratiques dans ses projets de coopération) (10 min)

Un représentant de la Commission européenne pour la Démocratie par le droit (« la Commission de Venise ») (partage de bonnes pratiques dans ses projets de coopération contribuant à l'exécution des arrêts) (10 min)

Un représentant du Secrétariat de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) (partage de bonnes pratiques dans ses projets de coopération contribuant à l'exécution des arrêts) (10 min)

M. Hans-Jörg BEHRENS, Président du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) (mise en évidence de l'approche holistique du CDDH du fonctionnement du système de la Convention et de l'attention spéciale portée à l'exécution des arrêts,

ainsi que du rôle du CDDH en tant que forum pour le partage des meilleures pratiques entre les agents de gouvernement) (10 min)

Discussion (30 min)

17:00 Points clés et conclusion du séminaire

M. Geir ULFSTEIN, PluriCourts